

Benoît Guérin
Avocat



Employés, employeurs

Règles du jeu

Il y a maintenant un peu plus d'un an, le législateur modifiait les règles concernant les normes du travail. Voici donc un petit rappel sur certaines d'entre elles.

1) Caractère universel de la loi

La portée de la loi est large et s'étend à certaines conditions aux salariés agricoles, gardiens de personnes et domestiques. Par exemple, les travailleurs agricoles peuvent être payés au rendement mais doivent obtenir l'équivalent du salaire minimum pour chaque heure travaillée. Certaines normes ne s'appliquent pas à certaines catégories de travailleurs.

2) Conciliation travail-famille

Le nombre de jours durant lesquels un salarié peut s'absenter sans salaire pour des raisons familiales est de 10. Le congé s'étend non seulement aux enfants mais peut être utilisé pour prendre soin de ses parents âgés ou d'un autre proche parent.

Le salarié peut s'absenter pour une période d'au plus 12 semaines sans salaire si sa présence est requise auprès de ses enfants, de ses parents ou d'autres proches parents en raison d'une maladie ou d'un accident graves.

Dans le cas d'un enfant atteint d'une maladie mortelle, le congé parental sans solde peut s'étendre à 104 semaines.

Le droit de s'absenter pour cause de maladie ou d'accident pour le travailleur lui-même est de 26 semaines.

La période de repos minimal hebdomadaire est de 32 heures et le travailleur peut refuser de travailler plus de 4 heures au-delà des heures quotidiennes habituelles de travail.

À la fin de ce divers congés, le travailleur est réintégré dans son travail habituel avec les mêmes avantages et surtout le même salaire qui lui aurait été versé s'il était resté au travail.

3) Congédiement sans cause

Le travailleur qui croit avoir été congédié sans cause juste et suffisante doit avoir été au service de son employeur depuis 2 ans.

4) Les jours fériés

Pour chaque jour férié, l'employeur doit verser au salarié une indemnité égale à 1/20 du salaire gagné au cours des 4 semaines complètes de paie précédant la semaine du congé, l'admissibilité au congé étant établie uniquement en fonction du salaire gagné au cours d'une période donnée. Les 7 congés fériés restent les mêmes soit Noël, Jour de l'an, Fête de Dollard, 1er juillet, Fête du travail, Vendredi saint ou lundi de Pâques et Action de Grâce (la Fête nationale est régie par sa propre loi et ne fait pas partie des congés prévus aux normes).

De dispositions concernant le harcèlement psychologique, la modification du statut de salarié et le licenciement collectif sont aussi comprises dans la loi.

Ce texte ne remplace aucunement les textes de loi en vigueur et ne peut être reproduit sans autorisation.

À Piedmont

La rue Principale



La rue principale de Piedmont, vue en direction nord

Je recherche l'endroit où était situé le Piedmont Country Lodge. Je suis aussi à la recherche de photographies ou cartes postales anciennes de Piedmont et Ste-Anne-des-Lacs pour de futures publications. Les personnes intéressées à partager leurs trésors ou qui peuvent répondre à mes interrogations peuvent communiquer avec moi au (450) 224-5260 ou à bguerin@journaldeprevost.ca. Merci, Benoît Guérin

Patrimoine de Shawbridge

Benoît Guérin

Plusieurs citoyens nous ont indiqué être surpris et



inquiets du sort réservé à la maison connue en tant qu'appelée maison «Shaw». Nous verrons ce que l'avenir réserve à cet immeuble plus que centenaire qui pour l'instant ne paie pas de mine.

Par ailleurs soulignons qu'un autre édifice ancien a été rénové sur la rue du Nord. Est-ce un cas isolé ou simplement le début d'une véritable mise en valeur et de l'amélioration du patrimoine bâti du «Vieux Shawbridge». C'est à suivre.

Le Pasloindici

LAFONTAINE

• La Nouvelle École Secondaire de Lafontaine recherche des artisans, producteurs Agro-alimentaires et organismes communautaires pour participer à son premier Salon de l'Artisanat, de la Bouffe et de la Culture, sous l'appellation de **Salon de l'ABC**. Cet événement qui aura lieu **le 27 novembre** veut faire la promotion des produits fabriqués par nos artisans et producteurs agro-alimentaires, en prévision, bien sûr, de la période des Fêtes. Personnes intéressées communiquer au 436-7414, poste 226

MONT-LAURIER

• Tous les derniers jeudis de chaque mois au **Café St-Charles** situé au 5, de la Madone, Mont-Laurier, il y aura vernissage pour un artiste local. Vous pourrez y voir les œuvres de Manon Chaput du 30 septembre au 28 octobre.

MORIN-HEIGHTS

• **Les femmes au tambour de Wendake** en spectacle à la maison Passage d'artistes/Trinity Hall au 841, chemin du Village le 5 novembre à 19h. Le samedi 20 novembre, **Souper aux chapeaux** ou chapeliers et modelistes en profiteront pour exhiber leurs chefs-d'œuvre. Réservation (450) 240-0166.

SAINTE-ADÈLE

• Les organisateurs, les exposants et les partenaires du **Rendez-vous gourmand** des Laurentides ont annoncé, avec enthousiasme, la nouvelle programmation du **4^e Salon Dégustation des Laurentides**. Le Salon permettra aux visiteurs de découvrir et déguster des mets et boissons préparés par plus de 50 exposants des Laurentides **le samedi 6 novembre de 11h à 20h et dimanche 7 novembre de 11h à 16h** à l'École hôtelière des Laurentides. Sous la présidence d'honneur de la Diva Natalie Choquette et du porte-parole Jules Roiseau, le Salon promet de séduire toutes les papilles gustatives. Jusqu'au 4 novembre, il est possible de se procurer des billets aux endroits suivants :

Bureaux touristiques des Pays-d'en-Haut 1 800 898 2127
Office de tourisme des Basses-Laurentides (450) 491-4441

École hôtelière des Laurentides (450) 229-7604
Magasins Loblaws-Provigo des Laurentides et de Laval (450) 227-2827

SAINTE-JÉRÔME

• Le **Musée d'Art contemporain des Laurentides** vous invite à l'encan de sa Fondation du 24 octobre au 7 novembre. L'encan style cabaret accompagné d'un vin et fromage se déroule dimanche le 7 novembre à 15h.

• Le Musée d'Art contemporain des Laurentides invite pour une cinquième année les artistes à participer au **concours Jeunes artistes en arts visuels des Laurentides 2005**. Cette année, le concours s'adresse à la fois aux artistes de la relève de 10 ans et moins de pratique artistique et aux jeunes artistes de 35 ans et moins. Pour toute information, communiquer avec Andrée Matte, conservatrice au (450) 432-7171

En Scène

Un petit coup d'œil sur la programmation à venir :

- 21 octobre, **Maxim Martin** – 20h, salle Antony-Lessard
- 30 octobre, **Claudine Mercier** – 20h, salle Germaine-Guèvremont
- 4 novembre, **Yves Lambert** – 20h, salle Antony-Lessard
- 6 novembre, **Renée Claude** – 20h, salle Antony-Lessard
- 10 et 11 novembre, **Louis-José Houde** – 20h, salle Germaine-Guèvremont
- **L'Orchestre symphonique de Montréal** sera en concert à St-Jérôme. Une soirée inédite pour les amateurs de grande musique classique **le 12 novembre à 20h** à la salle André-Prévost de Saint-Jérôme. Sous la direction de Jacques Lacombe, premier chef invité, l'OSM interprétera entre autres *Évanescence* d'André-Prévost, en hommage au prolifique compositeur canadien qui a donné son nom à la salle de concert dans laquelle l'OSM se produira. Pour informations et réservations : 432-0660

Position de la députée Monique Guay

Bouclier antimissile américain

Selon la députée de Rivière-du-Nord, Monique Guay, la participation ou non du Canada au projet américain de bouclier antimissile doit être décidée par un vote à la Chambre des communes. « Si le premier ministre est sérieux lorsqu'il dit vouloir éliminer le déficit démocratique, il ignorera les propos de son ministre de la Défense pour que la position du Canada reflète la volonté des députés exprimée par vote », a déclaré la députée du Bloc Québécois.

Du même souffle, la députée a prévenu que si le gouvernement Martin donne son accord avant que la question de la participation soit soumise au vote des parlementaires, le Bloc Québécois déposera à la première occasion une motion en Chambre pour demander le retrait du Canada du projet de bouclier antimissile américain.

« Contrairement à ce qu'affirme le ministre fédéral de la Défense, Bill Graham, le gouvernement fédéral n'agirait pas au nom de la souveraineté du Canada en adhérant au projet de bouclier antimissile américain. Le Bloc Québécois s'oppose fermement à la participation du Canada à cette initiative. Non seulement elle va à l'encontre de la volonté des Québécoises et des Québécois d'être associés aux initiatives de militarisation de l'espace, mais le projet américain de bouclier antimissile favorise la confrontation et la prolifération des armes.

Pour la députée de Rivière-du-Nord, les conséquences d'une participation canadienne sont incalculables. Ainsi, au nom d'un rapprochement avec les États-Unis et

d'une défense hypothétique face à des menaces encore hypothétiques, Paul Martin et le gouvernement fédéral risquent ainsi de sacrifier la capacité du Canada à prendre position sur la scène internationale et à défendre une conception du monde qui soit différente de celle des États-Unis.

« Mobiliser tant de ressources pour le bouclier suit une logique de la sécurité différente de celle que défendent les Québécoises et les Québécois. Ces derniers privilégient les actions sur les conditions qui, si elles n'engendrent pas le terrorisme, du moins créent un terrain fertile à son essor, c'est-à-dire la pauvreté, la violence et toutes les autres formes d'injustice entre les nations. En participant au bouclier antimissile, le Canada risque d'occulter des enjeux autrement plus importants et pressants pour la communauté internationale », a ajouté Monique Guay.

« Paul Martin doit enclencher rapidement le nécessaire débat devant mener à un vote en Chambre s'il veut être conséquent avec ses prétentions démocratiques », a conclu la députée.

Ateliers d'expression visuelle

Pour tous ceux qui désirent s'exprimer artistiquement ou qui en ressentent le besoin, l'artiste Renée Noreau vous invite aux ateliers suivants : 30-31 octobre : vivre, perdre, transformer et créer
27-28 novembre : vides créatifs : terrain de la prochaine oeuvre
À la Maison des Jésuites, 175 boul des hauteurs. Informations : Renée Noreau 1-866-229-4229
• La Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Jérôme, en collaboration avec le Centre local de développement de la RdN offrent un déjeuner conférence sur le thème " **Faire face à la concurrence asiatique et mondiale** ". Cette activité se tiendra le mardi 26 octobre à 7h30 à l'Hôtel Best Western, 420 Monseigneur Dubois. Réservation obligatoire : 431-4339

SAINTE-LIN

• Le **Regroupement Folklorique des Basses Laurentides** organise une soirée spéciale au profit de la Société canadienne du cancer, le 23 octobre à l'hôtel de ville de St-Lin-Laurentides. Réservations : (450) 439-3587

SAINTE-SAUVEUR

• Participez activement aux **Fêtes du 150^e anniversaire de Saint-Sauveur**. Les Fêtes du 150^e anniversaire de Saint-Sauveur auront lieu du 3 au 12 juin 2005. Vous aimeriez vous impliquer en tant que bénévole et prendre part à la préparation de ces festivités, nous vous invitons à communiquer au numéro de téléphone suivant : (450) 227-2669, poste 420.

SOYEZ UN ACTEUR DE NOTRE PASSÉ, joignez-vous à la troupe de théâtre du 50^e anniversaire de Saint-Sauveur. Pour toute personne de 7 à 77 ans, de septembre 2004 au 2 juin 2005, les pratiques sont le jeudi de 18 h 30 à 20 h 30.

Pour informations communiquez auprès de Mme Stéphanie Saint-Aubin au (450) 227-0695

• **L'école de chant " Le cœur à chanter "** est à préparer un souper-concert qui aura lieu le 27 novembre 2004 au restaurant " La vieille ferme " de Saint-Sauveur.

Réservez votre place en composant le (450) 563-3574 avant le 13 novembre.

SAINTE-SAUVEUR, SAINTE-ADELE ET VAL-DAVID

• Le **Festival du conte des Pays-d'En-Haut** qui se tient dans des restaurants de Saint-Sauveur, Sainte-Adèle et de Val-David, durant la fin de semaine de l'Halloween, accueille plus de quinze conteurs et conteuses et offre sept spectacles de contes de tous les genres, pour tous les goûts et pour tous les âges, en matinée, en après-midi et en soirée.

Pour toute information sur le programme du Festival : Ligne INFO-FESTIVAL (450) 240-0356 ou visiter le site web : www.aacpl.info

VAL-MORIN

• **Musique du cœur** invite six artistes de la région des Laurentides à participer à un concert intime unique d'expression de soi par l'improvisation musicale sous le thème : Le moment présent. Le public sera invité à participer à l'œuvre qui aura lieu à l'été 2005 au Théâtre du Marais. Pour réaliser cette création, deux séries d'ateliers préparatoires d'expression de soi par l'improvisation musicale seront offerts aux six artistes par Chantal Drapeau, artiste et promoteur. Inscription avant le 5 novembre 2004. Informations : 1-819-322-3708

UN PEU PLUS LOIN D'ICI

• Du 1^{er} au 30 octobre, **Caballus et compagnie**, une exposition des œuvres de **Martine Gamache** à la Galerie de la maison André-Benjamin Papineau au 5475 boul. Saint-Martin Ouest à Laval du mardi au dimanche de 13h à 17h. Informations : (450) 688-6558

• **Les Arts et la Ville** vous donne rendez-vous au 17^e colloque annuel " Interagir? ", qui se déroulera du 20 au 22 octobre 2004 à Montréal. Pour inscriptions et horaire des ateliers: (418) 691-7480

NOTE: Ce calendrier d'activités s'adresse à tous les organismes des alentours désireux de faire connaître leurs activités mensuelles. N'hésitez pas à nous faire parvenir tout sujet susceptible d'intéresser nos nombreux lecteurs curieux qui se déplaceront avec plaisir! pasloindici@journaldeprevost.ca